

*Congé d'été*

Quelque 3,500 travailleurs bénévoles participeront à l'organisation de ces jeux. Et quand 3,500 personnes sur une communauté de 118,000 âmes participent directement à l'organisation d'un événement, cela contribue certainement beaucoup à y resserrer les liens. Les habitants de Thunder Bay éprouvent un certain sentiment de fierté en collaborant ainsi. Cela ne manquera pas de se répercuter de proche en proche le 9 août quand nous ouvrirons solennellement les jeux et que nous accueillerons des Canadiens des quatre coins du pays dans notre région. Les gens de l'Est rencontreront des habitants de l'Ouest, francophones et anglophones se trouveront réunis dans un même endroit. Tous ces gens accompliront quelque chose de constructif, s'efforceront d'atteindre l'excellence et d'apprendre à se connaître beaucoup mieux les uns les autres.

Il arrive qu'au cours de la période des questions à la Chambre, nous desservions beaucoup notre pays. Par essence, l'opposition a pour mission de s'opposer. En agissant ainsi, elle donne une connotation négative à tous les événements. C'est un travail qu'il faut faire. Mais, tous autant que nous sommes à la Chambre, il faut que nous trouvions parfois l'occasion de dire d'une certaine manière: «C'est bien, c'est bon.» En dénigrant constamment, on ne sert pas son pays, mais on le dessert. Il faut apprendre à reconnaître les éléments positifs et les distinguer de ce qu'il faut modifier. Il convient de trouver un certain équilibre.

Les Jeux Canada Games 1981 nous procurent l'occasion de penser à autre chose. Il s'agit de quelque chose que nous pouvons montrer avec fierté. Les athlètes viendront de la Colombie-Britannique, des Prairies, de Terre-Neuve, des Maritimes et du centre. Ils seront réunis en tant que Canadiens et non pas en tant qu'habitants de l'Est ou de l'Ouest. On entend souvent l'expression «Nous sommes fiers d'être Canadiens». Parfois, nous avons du mal à dire si un Canadien est un Canadien tout court ou si c'est un Canadien de l'Ouest, un Canadien de l'Est ou un Canadien de Terre-Neuve. Toutefois, à l'occasion d'une manifestation comme les Jeux Canada Games 1981, nous venons tous en qualité de Canadiens. J'espère que cette pensée, ce sentiment pourra prévaloir un peu plus longtemps.

● (1540)

Comme je l'ai dit un peu plus tôt, j'ai plusieurs raisons d'avoir hâte de voir arriver l'intersession estivale. Ce n'est pas que j'aie envie de vacances, bien que j'espère pouvoir passer un peu plus de temps avec ma famille, comme tous les députés le souhaitent. J'ai hâte de revoir mes petits-enfants. Mais je tiens surtout à étudier certains des problèmes qu'éprouve le nord-ouest de l'Ontario et qui ont aussi, et je le prétends en toute humilité, des conséquences sur le reste du pays. J'ai hâte de rencontrer les gens de cette région et de leur donner le temps que je ne suis pas toujours en mesure de leur consacrer. Aucun d'entre nous ne peut faire tout ce qu'il souhaite pendant la session. Ce n'est qu'en discutant longuement avec des pères de famille, des hommes d'affaires et des agriculteurs que nous pouvons passer de la théorie à la pratique. Nous pouvons alors revenir à la Chambre et essayer de nouveau, tous ensemble, de faire ce qu'il faut pour assurer la croissance et la prospérité continues de notre pays.

Malgré toutes les observations négatives que l'on a faites, nous pouvons légitimement éprouver beaucoup de fierté devant les progrès qu'a accomplis le Canada ces dernières années. Les

députés d'en face reconnaissent sans doute les bons aspects de notre pays. J'espère qu'après avoir eu le loisir d'y réfléchir durant les mois d'été, ils constateront qu'il y a lieu de dire des choses positives. Une bonne idée n'appartient à aucun parti. Si elle est adoptée, si elle s'avère bonne et si elle donne des résultats, tout le monde devrait le reconnaître. Nous en avons le devoir à l'égard des Canadiens qu'ils puissent se réjouir de temps en temps. Nous avons parfois tendance à la Chambre à les déprimer. Je ne pense pas que nous le fassions intentionnellement; c'est simplement la nature humaine.

Au moment d'aborder le congé d'été, je dois dire qu'il ne s'agit pas réellement d'une période de vacances pour aucun de nous. C'est pour nous l'occasion de faire autre chose pour revenir à l'automne—à moins que nous ne soyons rappelés plus tôt, pour quelque raison que ce soit, ce qui est encore bien possible comme nous le savons tous—pour rentrer, dis-je, frais et dispos, prêts à continuer à servir notre beau et grand pays d'une façon plus positive.

Si on veut bien me permettre un tout dernier message publicitaire, j'espère que les Jeux du Canada de 1981 qui se dérouleront à Thunder Bay du 9 au 22 août contribueront à promouvoir l'unité canadienne.

**M. Lyle S. Kristiansen (Kootenay-Ouest):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais aborder un certain nombre de sujets au cours de mon intervention, mais je voudrais d'abord parler des événements des dernières heures. Il nous arrive tous de faire parfois des sottises. On peut habituellement s'attendre à ce que le parti gouvernemental, malgré tous ses défauts, fasse preuve d'un minimum de bon sens, du moins en matière de tactiques politiques. Ces derniers jours, le parti qui constitue l'opposition officielle a proposé les motions les plus bizarres et les plus fantaisistes pour tenter de se sortir de la fâcheuse position dans laquelle il se trouvait par suite des interventions irréfléchies de ses membres. Il y a peu de temps, ceux-ci se sont rendus ridicules devant tout le monde. Toutefois, le gouvernement les a soudain complètement tirés d'affaire et, à son tour, s'est rendu ridicule avec ce qui aurait pu être une bonne proposition. Il s'agit de l'importance et de l'opportunité que le Parlement ajourne en pleine période de négociations en ce qui a trait au conflit des Postes.

J'ai écouté hier avec un vif intérêt les remarques du ministre du Travail (M. Regan). Il a dit—et je suis d'accord avec lui—que quiconque possède une certaine expérience des relations industrielles conviendrait que si nous voulons que l'une ou l'autre des parties, et en particulier le Syndicat des postiers du Canada, modifie sa position face aux négociations, il faut qu'il soit clairement établi—et la possibilité de l'ajournement de la Chambre en fait foi—que le Parlement n'interviendra pas pour mettre un terme au processus de négociation collective et supprimer le droit de grève. Agir autrement, et surtout comme le proposent les représentants du parti conservateur dans des déclarations totalement insensées, ne servirait qu'à retarder indéfiniment un règlement pacifique.

**Des voix: Bravo!**

**M. Kristiansen:** Nous savons tous que c'est important et beaucoup de nos commettants estiment qu'il est très urgent d'en arriver à un règlement immédiat de ce litige, mais il importe encore davantage dans l'intérêt public à long terme, lorsque la nouvelle société de la Couronne, les nouvelles Postes, commencera ses activités plus tard cette année en tant qu'or-